



Litige avec association sportive de basket

Par **val69**, le **05/06/2013** à **20:18**

Bonjour, rnrnMon fils âgés de 15 ans est inscrit dans une association sportive de basket, c'est sa première année. Il doit changer de catégorie l'an prochain et on vient de nous annoncer qu'il ne pourra pas continuer car il ne garde que les meilleurs. Pourtant sur leur site voici ce que l'on peut lire : "notre club accueille votre enfant peu importe son niveau et son âge." Je suis très déçue merci de me dire si je peux faire légalement quelque chose afin que cette injustice envers l'enfant ne soit pas possible.rnrn**Merci.** (le merci est obligatoire si on veut des réponses : voir la charte du forum)

Par **moisse**, le **06/06/2013** à **08:49**

Ne cherchez pas midi à 14 h. mais plutôt un autre club disposant d'équipes en divisions inférieures.rnCela ne servira à rien de persister dans un club qui ne le fera jamais jouer en formation compte tenu d'un niveau insuffisant. Le jeune risque surtout de se voir isolé sinon méprisé par les autres.rnTous les clubs de jeunes que je connais opèrent des sélections et ne conservent qu'un certain nombre de joueurs en fonction de leur capacité d'accueil, du nombre d'équipes inscrites en compétition.